

PROSPECTUS

DU NOUVEAU

COURS COMMERCIAL

DU

COLLÈGE-MASSON

MONTREAL

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS, LIBRAIRES-ÉDITEURS.

Nos 227 et 239, Rue Saint-Paul

1867

PROSPECTUS

DU NOUVEAU

COURS COMMERCIAL

DU

COLLEGE-MASSON

Si vous voulez satisfaire cette noble et grande ambition de servir utilement l'Eglise et votre pays, le meilleur moyen c'est d'être le premier de votre profession.

L'abbé HENRI-PERREYVE.

MONTREAL

G. O. BEAUCHEMIN & VALOIS, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
Nos. 237 et 239, Rue Saint-Paul.

1867

PROSPECTUS
DU
NOUVEAU COURS COMMERCIAL
DU
COLLÈGE-MASSON

Haute Education Commerciale.—Son importance.

Le Collège-Masson, fondé en 1847 par le Révérend Messire A. Théberge, curé de Terrebonne, et Madame Veuve l'Honorable J. Masson, Seigneuresse de Terrebonne, généreusement aidés, en cela, du concours des citoyens du même lieu, est exclusivement consacré à l'enseignement de la haute et véritable éducation commerciale. Il se propose uniquement de donner aux membres des diverses professions commerciales le genre d'instruction qui leur convient pour exercer avec intelligence et distinction leurs devoirs d'état, comme pour occuper avantageusement et avec honneur les différentes positions sociales où leurs concitoyens les placeront.

Le Collège-Masson va donc combler une lacune bien regrettable dans notre système d'éducation publique; il donnera donc une complète satisfaction aux nombreuses et légitimes réclamations d'une des classes les plus influentes et les plus honorables de la société canadienne.

Puis en élevant, à l'aide de fortes études spéciales, les classes industrielles et commerciales à la hauteur du rang et de l'influence qu'elles ont le droit et l'obligation de revendiquer, on peut espérer que cette heureuse

fondation arrêtera ce déplorable courant qui entraîne presque tous nos jeunes gens instruits vers les professions libérales. Si le Collège-Masson réussit à créer dans le cœur des jeunes Canadiens des aspirations nouvelles plus réalisables que celles éprouvées par notre jeunesse des collèges classiques, l'encombrement des professions — plaie sociale indice et présage de grandes souffrances physiques et morales — fera place à un classement plus normal et plus fécond. Dès lors, l'histoire du commerce, de l'industrie et des arts enregistrera un nouveau grand progrès; les professions libérales, délivrées de la déconsidération et du mépris qu'entraîne toujours une concurrence sans frein, recouvreront leur antique respectabilité; les différentes classes de la société, recevant mieux l'éducation qui leur est propre, s'harmoniseront davantage, et le peuple canadien saluera encore une ère de triomphes, de paix et de bonheur. Voilà ce qui démontre l'opportunité, l'actualité de la fondation d'un grand cours commercial.

L'importance de la haute éducation commerciale ressort suffisamment des considérations suivantes: 1^o elle doit toujours être donnée à la majeure partie de la jeunesse d'un pays; 2^o elle est la vraie base, l'unique sauvegarde et la principale garantie de notre avenir, de notre bonheur matériel; 3^o elle ouvre les carrières les plus lucratives, par conséquent celles où ne devraient pénétrer que les âmes et les caractères fortement trempés par de bonnes études spéciales; 4^o bon gré mal gré, à tort ou justement, l'élite de notre société canadienne, notre aristocratie, sera encore recrutée parmi les hommes qui n'auront reçu que cette seule éducation.

D'après ce qui précède, qui refuserait aux directeurs du Collège-Masson la sympathie, l'encouragement, le coup de main que mérite la fondation dont ils veulent doter leur pays?

Site du Collège-Masson.

A quinze milles de distance de Montréal, ce bel établissement est agréablement assis à l'une des extrémités de la ville de Terrebonne, au milieu de la magnifique et pittoresque campagne qu'arrose la rivière Jésus.

En été, le trajet entre les deux villes est grandement facilité par la ligne régulière-quotidienne de l'un des bateaux à vapeur de la puissante et fashionable compagnie du Richelieu, et, en toute saison, par une belle route macadamisée parcourue chaque jour par une diligence de la malle.

Ses Ressources matérielles.

Sous le rapport du matériel, le Collège-Masson est en mesure d'offrir tout le confort qui peut rendre son séjour commode et agréable aux jeunes gens qui viennent étudier dans son enceinte.

Naguère estimé à \$40,000, par la nouvelle acquisition qu'il a dernièrement faite des magnifiques propriétés (Beau-Voir) de Sieur J. O. Turgeon, au prix de \$11,300, il est plus que jamais en demeure de subvenir aux dépenses que nécessite le maintien du grand cours de commerce dont il vient d'enrichir le pays.

Les directeurs de cet établissement ont compris qu'outre le rôle d'instituteurs qu'ils ont à remplir auprès de leurs élèves, ils doivent, avant tout, remplacer les parents de ces chers enfants en ce qui a rapport aux soins physiques que réclament impérieusement leurs jeunes années mêmes.

Aussi, rien n'a-t-il été épargné pour assurer aux étudiants toutes les conditions de santé et de bien-être qu'impose l'hygiène — nourriture excellente et substantielle — chauffage à la vapeur — éclairage d'après le nouveau système Aubin-Lemoine dit «Ærophos,» donnant une lumière douce et inoffensive pour les yeux — eau provenant des sources de l'une des élévations des Laurentides et possédant au plus haut degré toutes les qualités de

l'eau potable — système de gymnastique bien appliqué et soigneusement surveillé, etc.

Valeur d'un bon Programme d'études.

• Le programme des études est nécessairement le panégyrique ou la censure d'une maison d'éducation. •

Bien qu'un programme d'études, quelles que soient son ampleur et son actualité, ne résume pas en soi toutes les garanties que peut offrir une institution dans l'enseignement qu'elle donne, cependant, il n'en est pas moins vrai de dire que c'est le premier acheminement obligé à la réalisation de ce qu'elle se propose de faire. Avant d'entreprendre une excursion de long cours, le voyageur sage et prudent a toujours le soin de tracer minutieusement l'itinéraire qu'il doit suivre, et son voyage lui sera d'autant plus utile et se fera avec d'autant plus d'économie et de célérité que tout aura été soigneusement prévu et arrêté avant le départ. De même, pouvons-nous dire, dans l'œuvre de l'enseignement la rédaction d'un programme d'études qui soit judicieusement adapté aux besoins réels des différentes classes de la société, qui répond exactement aux exigences des temps et des lieux, est l'une des questions les plus fondamentales pour une maison d'éducation, c'est l'une des conditions indispensables à son bon fonctionnement et à sa prospérité. Voilà pourquoi le Collège-Masson crut devoir retoucher et modifier notablement son plan d'études commerciales.

Programme du nouveau Cours commercial du Collège-Masson.

Les programmes ne s'improvisent guère ; un homme peut bien les élaborer, mais il faut que l'expérience les éprouve, les mûrisse, et c'est au temps seul à les écrire en caractères indélébiles ; néanmoins, le Collège-Masson croit offrir au public, en fait de programme commercial, plus qu'une ébauche, au-delà d'une tentative. Ce nouveau programme est le fruit du travail et des conseils des experts et des praticiens dans l'art de la pédagogie, et il

peut même mériter quelque peu de ce crédit qu'on accorde volontiers à toute œuvre qui porte le sceau des années, puisqu'en définitive il est une de ces bonnes choses qu'on importe des vieux mondes pour se les approprier en y ajoutant *quelques airs de pays* et certaines modifications imposées par les temps et les lieux.

Au reste, qu'on en juge de suite.

1ère SECTION DU COURS COMMERCIAL.

1ère et 2ème année. — *Classes de Grammaires.*

MATIÈRES :

1. Lecture simple, accentuée et déclamée ;
2. Étude égale et approfondie des éléments et de la syntaxe des grammaires française et anglaise ;
3. Arithmétique dans toutes ses parties et Calcul mental ;
4. Écritures diverses ;
5. Lecture des manuscrits ;
6. Rudiments de la Tenue des livres ;
7. Abrégé d'Histoire universelle.

2ème SECTION DU COURS COMMERCIAL.

3ème année. — *Classe d'affaires.*

N. B. — Cette classe forme à elle seule un cours complet, et peut toujours être suivie avant ou sans les autres.

MATIÈRES :

1. Tenue des livres dans toutes ses ramifications les plus simples comme les plus compliquées ;
2. Arithmétique commerciale ;
3. Correspondance commerciale ;
4. Calligraphie ;
5. Traité de Droit commercial ;
6. Télégraphie ;
7. Banquerie — (Échange, Escompte, Douane, Commissions) ;
8. Assurances ;

9. Sténographie ;
 10. Histoire du Canada (imposée aux seuls élèves qui suivent le cours en entier).

3ème ET DERNIERE SECTION DU COURS.
 COMMERCIAL.

4ème année. — *Classe des Lettres.*

MATIÈRES :

1. Belles-Lettres — Rhétorique ;
2. Histoire contemporaine ;
3. Géographie commerciale et historique ;
4. Histoire naturelle ;
5. Horticulture (fleurs, arbres, abeilles) ;
6. Architecture ;
7. Traité d'Économie domestique et politique.

5ème année. — *Classe des Sciences.*

MATIÈRES :

1. Cours de Philosophie morale ;
2. Cours de Droit civil ;
3. Étude de la Constitution civile et politique de la Puissance du Canada ;
4. Physique expérimentale ;
5. Chimie appliquée ;
6. Géométrie pratique.

ARTS LIBÉRAUX :

Dessein académique et linéaire ;
 Musique vocale et instrumentale.

Conseil de perfectionnement.

• Quand les intelligences se groupent et travaillent de concert, il est rare que l'œuvre commune reste médiocre. •

La meilleure réclame en faveur du nouveau cours commercial du Collège-Masson. est toute dans la liste des.

hommes distingués et compétents qui composent son *Conseil de perfectionnement*.

Ce Conseil révèle deux choses : 1^o une approbation explicite de la part des juges naturels en ces matières, par conséquent, la valeur actuelle du nouveau cours ; 2^o une garantie de progrès continu assuré par les suggestions et les remarques que les Directeurs du Collège-Masson recevront sans cesse de ceux qui forment le *comité de régie extérieure et étrangère* ; de là on peut conjecturer que le nouveau cours commercial se maintiendra toujours au niveau des besoins du pays et des divers départements des bureaux publics.

Comité de patronage.

Le comité de patronage est recruté parmi les chefs des premiers bureaux publics, des grandes maisons commerciales et des principaux établissements industriels de Montréal. Ces Messieurs condescendant à s'adresser au Collège-Masson aussi souvent qu'ils auront des places ou bureaux vacants, permettent aux Directeurs de s'engager, en quelque sorte, auprès des parents, à placer eux-mêmes les élèves dès que leurs succès et leur conduite les autoriseront à entrer dans la vie des affaires.

Membres du Conseil de perfectionnement et du Comité de patronage du Collège-Masson.

L'Hon. P. J. O. Chauveau, Secrétaire du Conseil Exécutif de la Province de Québec et Ministre de l'Instruction Publique ; L. Giard, Ecuyer, Surintendant de l'Instruction Publique ; M. le Docteur Meilleur, ex-Surintendant ; Son Honneur le Juge Berthelot ; les Honorables Dorion, Masson, Renaud et Holton ; Leurs Honneurs H. Starnes, Maire de Montréal, et G. M. Provost, Maire de Terrebonne ; J. Pratt, Ecuyer, Président de la Compagnie-Richelieu ; C. S. Cherrier, N. Dumas et R. Masson, Ecuyers, Avocats ; J. L. Beaudry et B. Lemoine, Présidents des Banques Jacques-Cartier et du Peuple ; N. B. Desmarteau, A. Prévost, Ephrem Hudon, H. Morgan, Thomas et Thibo-

deau, E. H. Merrill, T. Mussen, P. M. Galarneau, J. Beaudry, C. Quevillon, etc., Ecuycers, Marchands ; L. Beaudry, Ecuyer, Agent de la Succession Masson ; J. B. Rolland, A. Gravel, Beauchemin et Valois, Ecuycers, Libraires ; C. S. Rodier et A. Cantin, Ecuycers, Industriels ; G. P. Béliveau, Président de la Société des Commis-Marchands de Montréal.

Durée du Cours commercial.

Pour le plus grand intérêt du pays et des jeunes gens, le cours commercial devrait presque toujours durer cinq ans. Néanmoins, les trois sections qui le composent étant combinées de manière à former un tout complet réunies ou séparées, un jeune homme, selon le degré de ses connaissances préliminaires, l'état de sa fortune et aussi le nombre de ses années, *peut, en un, deux ou trois ans, s'en rendre maître* au point de s'assurer pour l'avenir de bonnes et honorables positions de vie.

Afin de ne point sacrifier ni amoindrir le niveau de la haute éducation commerciale, et pour le mettre cependant à la portée du plus grand nombre, le Collège-Masson imagina un expédient qui lui vaudra sans doute quelque crédit. Il sépare complètement, dans son nouveau cours, les notions indispensables, de première nécessité, sans lesquelles on ne réussit que par hasard et toujours au détriment d'un état, d'avec les connaissances non aussi importantes au point de vue du succès ou des premières années, mais qui, toujours utiles, rendent un état de vie plus agréable et mettent un jeune homme en état de jouir avec honneur, dans ses vieux jours, des biens que lui auront valu ses veilles et ses talents.

Les connaissances indispensables et nécessaires sont l'unique objet des études des trois premières années ; à elles seules elles forment un cours commercial complet, et permettent à un jeune homme de se présenter avec confiance et honneur à tous les comptoirs, à tous les bureaux et à tous les départements publics. Et même, à l'aide du

nouveau plan d'études commerciales, un jeune homme possédant déjà quelques notions de lecture et d'écriture, peut, de suite, entrer en troisième année, dans la classe d'affaires, et, à moins d'un an, s'il a un vrai talent pour les affaires, il s'initiera suffisamment aux divers mécanismes de tous les bureaux dont cette classe est la fidèle reproduction.

Etude des Langues française et anglaise.

Les langues française et anglaise, au moins quand il s'agit de former des hommes d'affaires et de bureaux dans la Puissance du Canada, doivent être mises sur un pied d'égalité. Avec ces deux langues, d'ailleurs, un homme est toujours chez soi en quelque pays qu'il se trouve. Aussi, dorénavant, toutes deux obtiendront, au Collège-Masson, une même attention, seront étudiées avec une égale persévérance ; et à l'aide des méthodes et des moyens qu'ils emploient, les Directeurs ont raison d'ambitionner le résultat de les faire parler et écrire correctement après les trois premières années.

N. B.—Pour conserver notre nationalité canadienne-française, il faut absolument pouvoir la défendre, comme autrefois, dans l'idiome de la mère-patrie ; et pour reconquérir la prépondérance qui nous conviendrait, au moins dans tous les bureaux publics de la Province de Québec, et dont la perte humilie et blesse si justement l'orgueil national, il faut, désormais, dans la concurrence à soutenir avec nos compatriotes d'origine anglaise, nous présenter en comptant toujours sur *la supériorité que donne à un homme public l'avantage de parler et d'écrire les deux langues officielles de son pays.*

Voici quelques-uns des moyens adoptés par le Collège-Masson pour rendre les élèves du nouveau cours commercial passablement maîtres de la langue anglaise : la langue anglaise sera la langue *officielle* : 1o dans l'enseignement de la moitié des matières ; 2o en tout ce qui concerne le commerce ; 3o durant tous les repas où se donnera le *Deo gratias* ; 4o pendant toutes les récréations, celles du midi

et des congés exceptées ; 50 à la lecture des repas du soir ; 60 pour les deux morceaux déclamés par les élèves au réfectoire, après les repas, les congés et les dimanches.

Classe d'affaires.

« Dans l'ordre social, où toutes les places sont marquées, chacun doit être élevé pour la sienne, »

On l'a dit : les affaires font les hommes ; elles leur donnent des habitudes d'ordre, de prévoyance, d'activité, d'énergie, etc. C'est pourquoi le Collège-Masson, afin d'atteindre plus infailliblement la fin qu'il se propose, voulut, avant de lancer ses élèves dans le monde et la pratique, les faire vivre au milieu des affaires, les familiariser avec toutes les transactions de l'avenir. Dans ce but, il a créé cette belle Classe d'affaires qu'aucune institution canadienne-française ne possède encore dans ce pays et qui égale ce que les collèges commerciaux anglais et américains ont de mieux en ce genre.

La science, l'art, l'intelligence des affaires, la pratique et l'expérience des affaires, le noviciat du comptoir et des bureaux, les armes blanches des fonctionnaires, sont l'unique but de cette classe. On y doit, selon l'énergique expression des hommes du métier, *se briser aux affaires*.

La science des nombres, de la supputation, et l'art de la comptabilité étant le pivot, la main droite, l'âme de la classe d'affaires, toutes les matières de l'année s'y rapportent afin de s'entraider à produire plus sûrement le résultat final : *un homme d'affaires*.

Tout, dans cette classe, éveille, surexcite les esprits, anime les courages : l'importance des matières, leur admirable variété, l'ordre merveilleux qui y règne, les positions futures qu'elles laissent entrevoir et aussi les mouvements d'un bureau à un autre qui simulent assez bien l'agitation fiévreuse des centres d'affaires.

Le Collège-Masson possède de véritables bureaux de banque et de télégraphe où se font toutes les opérations

qu'ils entraînent, et avec des *blancs* et des billets artificiels (*fac simile*) aussi attrayants que s'ils étaient réels.

De toutes les classes du cours commercial, celle-ci sera toujours et la plus utile et la plus populaire : *elle est confiée à un professeur laïque anglais de premier ordre.*

N.B. Dans la classe d'affaires, la seule langue anglaise est officielle.

Le Prix Masson.

La classe d'affaires du nouveau cours commercial possède déjà un prestige, un stimulant qui mérite bien d'être mentionné, le voici :

La charitable et populaire famille Masson, afin de payer encore une fois à la profession de son illustre chef un juste tribut d'hommage et de reconnaissance, et aussi pour encourager le premier essai national de la fondation d'un grand cours commercial, a doté la classe d'affaires d'un prix annuel de \$40.

Chaque année, cette bourse de \$40 sera offerte par un des membres de la famille à l'élève qui, dans l'étude des différentes branches commerciales, aura le mieux réussi.

Lecture et Déclamation.

• Qui s'expliquera jamais pourquoi tant d'hommes instruits ne savent presque pas lire? •

Les différents modes de lecture publique, dans un temps comme le nôtre, fertile en *adresses* de tout genre, et l'art de la déclamation, quand chaque jour amène l'occasion d'improviser quelques phrases, méritent certainement de devenir un peu plus populaires; on ne sera donc point surpris de remarquer que le Collège-Masson en fait un thème d'enseignement.

Calligraphie.

• Une belle écriture doit, en général, valoir une bonne recommandation. En effet, à peu d'exceptions près, elle présuppose, chez son auteur, un certain fonds d'ordre, de patience, de goût et certaines aptitudes bien dignes d'être exploitées. •

En réfléchissant un peu sur la rareté des bonnes et

belles écritures, malgré leur acquisition facile, leurs immenses avantages et les inconvénients intolérables d'une mauvaise main, il faut convenir qu'un sot préjugé a seul pu faire *considérer* et accepter une écriture illisible ou boiteuse.

Autrefois, il eut été nécessaire d'entreprendre l'éloge de cet art matériel pour en inspirer le goût et le besoin aux élèves; mais, aujourd'hui, tous doivent s'en féliciter, l'opinion publique, à ce sujet, a subi une révolution.

A cette heure, chacun se dit : Si de grands hommes et de remarquables auteurs écrivaient mal, personne n'est devenu célèbre ou riche pour avoir mal écrit; et nul talent, nul génie ne perdit jamais de son éclat en imprimant bien ses pensées. Au contraire, que de jeunes gens d'une éducation médiocre, *grâce à leur main*, obtiennent tous les jours d'honorables et lucratives positions!

Sans vouloir donner à l'art calligraphique une importance de mauvais aloi, le Collège-Masson veut que tous ses élèves soient un peu calligraphes, qu'ils puissent gagner leur vie avec leur plume, ou, au moins, qu'ils ne soient jamais éconduits d'un bureau parce qu'ils n'ont pas de *main*.

Mais, quand il s'agit d'apprendre à bien former les lettres, à leur donner de la mine, de l'apparence, à les tracer vite et aisément, rien assurément ne dépasse la méthode de Spencer, un peu modifiée par celle de Taiclet; or, c'est précisément celle imposée aux élèves du nouveau cours commercial par l'excellent professeur, vieux praticien, que lui destine le Collège-Masson.

Classes des Lettres et des Sciences.

• Versez l'instruction sur la tête de toutes les classes de la société; vous leur devez ce baptême. •

Pour devenir un homme d'affaires, les classes des lettres et des sciences ne sont pas plus indispensables que celles des grammaires; seulement, sans elles, l'éducation commerciale est inachevée, ne possède point son complément

rationnel et condamne un jeune homme à une infériorité qui l'humiliera beaucoup et toujours. Sans lettres ni sciences, on ne sera tout au plus qu'un homme d'affaires, et, à moins d'avoir des talents naturels supérieurs, on n'obtiendra jamais ou très rarement une véritable influence sociale ou quelques-uns de ces postes d'honneur qui réclament toujours une certaine somme de connaissances.

Les deux dernières classes du nouveau cours commercial permettent aux jeunes gens de devenir des hommes complets dans la mesure et l'étendue de leur spécialité.

Outre l'éducation spéciale et professionnelle qui prépare un homme à occuper convenablement le poste que lui assignent son Dieu et son pays, on doit toujours s'efforcer d'acquérir l'éducation générale et supplémentaire, l'éducation du cœur et de l'esprit, celle qui perfectionne, ennoblit le citoyen et constitue véritablement l'homme public. Or, cette éducation complémentaire qui réhausse tous les états de vie et couronne si bien les vraies études commerciales, est l'objet des classes des lettres et des sciences. Quel que soit son rang dans la société, quelle que soit son humble fortune, un homme n'ayant jamais ni trop d'intelligence, ni une moralité trop élevée, ni trop de caractère — ces biens n'embarrassent jamais la conscience — l'intérêt moral et matériel des élèves, l'honneur des professions commerciales et la prospérité du pays réclament fortement que les jeunes gens n'entrent point dans la carrière des affaires avant d'avoir suivi ces classes des sciences et des lettres. Grâce à ces dernières études, le jeune homme sera en état de terminer son éducation par lui-même; il possédera assez de notions élémentaires pour comprendre et goûter les ouvrages de littérature et de science à une simple lecture et pour en parler toujours avec intérêt; en un mot, selon le terme de l'économie, il aura sous main de grands et bons agents de production.

Composition littéraire.

Donner de la vie, de l'importance et de l'éclat à la correspondance commerciale, conserver l'intérêt et la dignité

des assemblées des chambres du commerce, rendre l'homme d'affaires plus homme de salon, passablement homme de *husting* et de tribune, est le vrai but de cette nouvelle matière qui devient, au Collège-Masson, l'objet d'une attention spéciale. Il faut convenir que les deux chefs-d'œuvre français et anglais appris, chaque semaine par tous les élèves du nouveau cours commercial, en suggéraient l'idée comme ils en assurent le succès. On peut déduire une fois encore qu'à l'aide du nouveau plan d'études, l'homme d'affaires s'étant assuré la vie du corps, pourrageraiement, au foyer domestique, retremper son âme, polir son intelligence, raviver son cœur par le contact et la culture de choses encore plus douces que le maniement des écus.

Histoire Contemporaine.

Mettre les élèves en rapport avec les hommes et les nations dont s'occupe maintenant l'opinion publique; leur donner une idée des œuvres, des institutions, des besoins et des tendances de leur siècle; les rendre capables de comprendre de suite les journaux et les grandes questions dont ils s'occupent, sembla aux directeurs du Collège-Masson une nécessité et un avantage incontestables; et tous ceux qui auront égard au but spécial qu'ils se proposent d'atteindre — former des hommes pratiques — avoueront qu'aucune autre histoire ne méritait cette préférence. En effet, l'histoire contemporaine offre d'abord l'intérêt de l'actualité : les hommes et les choses dont elles s'occupent sont en quelque sorte sous nos yeux et dans nos mains; en second lieu, elle est remplie de questions et d'enseignements de la plus haute portée; enfin, elle seule dit ce qu'un homme dévoué aux professions commerciales ne peut du moins ignorer, savoir : le niveau du commerce, des arts, de l'industrie, de la civilisation, en un mot, chez les peuples vivants, les seuls dont il doit absolument tenir compte.

Cours de Droit civil et politique.

Les représentants des professions commerciales, par leur influence et leur position sociale, sont loin d'être les derniers membres du corps politique constituant la nation ; ils ont donc bien le droit d'en connaître entièrement le mécanisme, de savoir où réside le secret de sa force, où se trouve son point vulnérable, afin de concourir avec intelligence et efficacité à sa vie comme à son perfectionnement.

Les transactions de tout genre, les propriétés de toute espèce s'imposent aux hommes d'affaires, et à moins de posséder les principes élémentaires de notre droit civil en ses parties pratiques, ils seraient exposés à mille bévues, à de grands déboursés et, en sus, à d'humiliants aveux d'ignorance. Or, par ses cours de droit civil et politique le Collège-Masson initie suffisamment ses élèves à toutes ces notions indispensables aux citoyens et aux hommes publics.

N. B.—Dans ces cours, il ne sera jamais question de politique locale, d'affaires d'hommes ou de partis, mais uniquement des principes et des lois.

Traité d'Economie domestique et politique.

Qui ne sait conserver méritait peu d'acquérir.

Combien d'hommes réaliseraient de grandes fortunes si leur système d'administration devenait moins défectueux ! Pourquoi, chose inconcevable, est-il plus rare de rencontrer un homme conservant une fortune que d'en nommer dix qui savent la créer ? Ne serait-ce point l'absence d'un traité d'économie dans notre éducation publique qui en serait un peu la cause ? Sans répondre à la demande, on devra se réjouir de voir actuellement le Collège-Masson imiter, en ce point d'enseignement, les collèges de France, de Belgique, etc., et aussi quelques grands séminaires qui, récemment, ont cru devoir adopter ce nouvel *addendum* à l'éducation cléricale.

Cours de Religion.

Dans le nouveau cours commercial du Collège-Masson, l'étude de la Religion demeure toujours la première des études, comme la surveillance des mœurs est encore proclamée la première des surveillances.

Le cours de religion comprend le dogme, la morale et l'histoire apologétique de l'Eglise.

Chaque semaine, à deux reprises, les élèves lui consacreront une heure d'étude, suivie d'une heure de classe.

N. B.—Il est extrêmement important que l'éducation commerciale qui, dans l'état normal des sociétés, doit être la plus universellement répandue parmi le peuple, soit profondément imprégnée de religion. L'esprit de religion seul entera fortement le commerce et l'industrie sur la probité et la bonne foi, seules bases qui établissent solidement le crédit d'un peuple aux yeux des nations. Or, la fondation d'un grand cours commercial au Collège-Masson doit avoir pour résultat de mettre cette branche de notre éducation publique sous l'œil de la religion. Tout en donnant aux élèves les connaissances requises pour en faire de bons industriels ou d'habiles négociants, les Directeurs de cette maison comprendront toujours et avant tout qu'ils ont le devoir d'implanter dans le cœur de leurs élèves les grands principes de religion, de moralité et de probité qui en feront des hommes chers à l'Église et au pays.

Arts d'agrément.

Le chant grégorien est un exercice imposé à tous les élèves du Collège-Masson, mais le chant musical est seulement proposé au goût et à la bonne volonté d'un chacun.

La musique instrumentale ainsi que le dessin linéaire et académique sont laissés à l'arbitre des parents. Deux professeurs spéciaux pour l'enseignement de ces branches d'instruction sont néanmoins attachés à la maison, dans le but de répondre aux demandes des élèves.

Ecole des jeux.

Sans doute, l'éducation de l'homme justifiera toujours

plus ou moins le proverbe espagnol, ne sera jamais donnée ou reçue qu'au prix du sang — *la letra con la sangre*. Néanmoins, nul de ceux qui y prennent part ne doit désespérer d'en diminuer le coût. Si l'industrie, en décuplant même ses progrès, sut rejeter sur la matière et les animaux les plus pénibles fonctions des usines et des champs, pourquoi les systèmes d'éducation, en se perfectionnant, n'arriveraient-ils pas à développer l'intelligence, à façonner les caractères avec moins de peines, par une exploitation plus intelligente des penchants, des besoins et des jeux des enfants ? Si les récréations, dans un collège, pouvaient, sans détriment pour les études et aux chaleureux applaudissements des écoliers, se substituer à quelques heures d'un rebutant travail ! L'école des jeux du Collège-Masson se charge au moins d'en faire encore une fois la louable tentative, et afin que les jeux produisent tous les bons résultats dont ils sont susceptibles, ils seront désormais organisés et scrupuleusement exécutés d'après les règles de l'art. De cette sorte, ils profiteront à l'essor de l'esprit aussi bien qu'au développement du corps, et la gymnastique militaire, médicale et athlétique, le billard, les barres, etc., seront autant des travaux d'esprit, des épreuves d'honnêteté et de patience, que des luttes de corps.

N.B. Un beau prix couronnera cette classe des jeux. Pour l'obtenir, l'élève devra savoir exécuter tous les jeux en usage au Collège-Masson, et surpasser, dans le plus grand nombre et les plus difficiles, tous ses confrères.

Exercices militaires.

Le exercices militaires seront presque obligatoires : les nouvelles, nombreuses et honorables carrières militaires ouvertes par la Confédération, et l'influence incontestable du port des armes sur le moral et le physique des enfants, imposaient aux directeurs ce nouveau thème d'enseignement.

D'ailleurs, qu'on se le rappelle : plus quelqu'un s'adonne avec ordre et discrétion à des œuvres diverses, plus il devient capable d'une chose : quand des aptitudes générales

se concentrent, à une heure donnée, sur un acte unique, elles lui apportent toujours des ressources extraordinaires.

Au reste, pour peu qu'on procède avec méthode dans l'œuvre de l'éducation, loin d'avoir à craindre de saturer ou d'épuiser les puissances intellectuelles ou physiques du jeune homme, on peut être sûr qu'il se trouvera toujours en capacité de recevoir davantage. Avec du tact, la leçon d'aujourd'hui ne nuira jamais à celle d'hier. La physique démontre que l'air déjà saturé d'un gaz peut en recevoir un second d'un ordre différent avec autant d'énergie et en aussi grande abondance que s'il ne contenait rien autre chose. Le père Gratry, dans son chapitre des sciences comparées, fait voir que cette loi des corps est aussi une loi des esprits. Le Collège-Masson croit devoir rappeler ce fait, afin d'offrir une justification autorisée et anticipée au sujet des blâmes que lui vaudra peut-être l'abondance des matières de son nouveau programme.

Professeurs spéciaux.

En éducation, le succès dépend beaucoup moins des innovations et des méthodes que du dévouement des professeurs ; cependant, il faut s'ingénier à suppléer l'insuffisance et la faiblesse des hommes par la perfection des théories : autrement, les instituteurs parfaits étant toujours rares, on aurait habituellement à constater un déplorable déficit.

Afin de mieux répondre à l'attente du public, le Collège Masson adopte avec son nouveau programme le système des professeurs spéciaux. Les spécialités, dans l'enseignement comme ailleurs, opérant des prodiges, *les Directeurs comptent sur cet expédient pour remplir tout leur programme et donner aux élèves tout ce que promet leur prospectus.* Avec cette méthode, au lieu de concentrer toutes les matières d'une classe dans les mains d'un seul professeur, elles sont distribuées chacune à celui qui peut le mieux les enseigner ; un professeur ne doit étudier et enseigner qu'une ou deux matières, et les élèves, loin de n'avoir des rapports, chaque jour de l'année, qu'avec un seul professeur, en

verront, en entendront trois ou quatre qui, à l'envi, les solliciteront au travail. Puis, de cette manière, si un maître manque d'ascendant, un autre y supplée ; aussi n'est-il guère possible qu'après tant de sillons ouverts et sous le coup de tant de voix amies, l'enfant ne rencontre pas quelque jour le trait de lumière qui lui inspirera le goût des sciences et de l'étude.

Connaissances préalables.

Aucunes connaissances préalables ne sont exigées de la part des élèves qui entrent au Collège-Masson ; il y a toujours une *classe préparatoire*.

N. B. Une personne âgée et bien qualifiée prend un soin spécial des effets des plus jeunes enfants : on peut en savoir quelque chose de la part des anciens élèves.

Accès à l'Etat ecclésiastique et aux Professions libérales.

Si un élève doué de talents remarquables se dégoûte, au commencement ou à la fin de son cours commercial, du genre de vie qu'il lui impose, ou bien se croit appelé à l'état ecclésiastique ou aux professions libérales, les Directeurs du Collège-Masson, respectant les desseins de Dieu, seconderont sa vocation et favoriseront son entrée dans un des collèges où se conserve un double cours, afin qu'il puisse parcourir le cercle des études classiques en aussi peu de temps qu'il l'eût fait au Collège-Masson, ce dernier ne se consacrant pas exclusivement à une spécialité.

Diplomes.

A la fin du cours commercial, ou plus tôt, s'il en est besoin, les Directeurs délivreront aux jeunes gens des *diplômes de capacité* ou simplement des *certificats de séjour*, suivant le mérite relatif des élèves.

Journaux et Salle de lecture.

La place que doivent occuper les journaux dans nos maisons d'éducation et leur véritable degré d'influence

pour le bien des étudiants sont, de nos jours encore, des questions ouvertes.

D'une part, 1o tous admettent que les journaux sont la puissance des chemins de fer appliquée à la pensée ; 2o tous soutiennent qu'ils facilitent merveilleusement la circulation des idées et fournissent ainsi un thème toujours nouveau aux arides conversations de chaque jour ; 3o aux yeux mêmes de leurs ennemis jurés, ils sont au moins un utile passe-temps.

D'un autre côté, 1o tous redoutent le mal qu'ils peuvent produire dans des cœurs et des esprits encore trop peu sûrs d'eux-mêmes ; 2o tous ressentent des alarmes et des frayeurs en songeant que les journaux peuvent transformer une maison d'éducation en arène politique ou en noviciat de prosélytes en faveur d'un des partis publics qui fractionnent presque toujours les nations ; 3o tous appréhendent l'élément de légèreté et de superficialité qu'ils peuvent introduire dans les études et l'esprit des jeunes gens.

Sans prétendre aucunement trancher la question ni modifier les vues des autres sur ce point ; accordant aux considérations qui précèdent l'attention qu'elles paraissent mériter ; songeant de plus au caractère particulier de leur institution exclusivement vouée à la classe laïque ; aimant mieux voir leurs élèves s'initier peu à peu aux fluctuations des affaires et à l'effervescence des luttes politiques ; espérant enfin, à l'aide des exercices de religion et des études sérieuses — contre-poison, calmant des passions trop vives — acclimater insensiblement les jeunes gens à l'étrange mais trop réelle vie du grand monde qui les attend, les Directeurs du Collège-Masson ont cru devoir permettre à leurs élèves la lecture des journaux, revues et recueils en langue française et anglaise.

Le Collège-Masson se charge de former gratis la salle de lecture qu'il offre à ses élèves. Dans la collection qu'ils se proposent de former, les Directeurs auront spécialement égard au respect et à l'inviolabilité dus aux mœurs et à

l'orthodoxie des élèves, tiendront compte du genre de lecture qui leur convient et *éviteront soigneusement de donner à leur salle de lecture une couleur politique ou de parti.*

Ne pouvant patronner toutes les feuilles qui méritent même de l'être, ils déclarent d'avance ne point condamner ni mépriser celles que leurs ressources pécuniaires ne leur permettent point d'honorer efficacement et publiquement de leurs sympathies.

La salle de lecture sera ouverte : 1o tous les jours pendant une demi-heure (récréation du soir) ; 2o les dimanches et les congés pendant une heure ; 3o les grands congés pendant deux heures.

Bibliothèque commerciale.

L'importance d'une bonne et complète bibliothèque commerciale, la difficulté de découvrir et de se procurer les différents ouvrages qui doivent s'y trouver, les dépenses considérables que les Directeurs du Collège-Masson ont déjà encourues pour donner à leur œuvre le degré de perfection et de vitalité dont elle est susceptible, leur imposent le devoir d'invoquer la générosité publique en faveur de cette nouvelle fondation.

En conséquence, ceux qui disposent de livres, journaux, revues, rapports, etc., sur le commerce, l'industrie et les arts du pays ou de l'étranger sont respectueusement invités à concourir à l'établissement d'une grande bibliothèque commerciale dans un collège qui, nous l'espérons, deviendra tout-a-fait national.

N.B. Les donateurs sont priés d'inscrire leurs noms et prénoms sur les livres, etc., ou au moins sur le billet qui en accompagnera l'envoi.

Exécution du nouveau Programme du Collège-Masson.

L'exécution du programme adopté par le Collège-Masson ne peut être confiée à deux ou trois hommes ; elle demande nécessairement le secours de plusieurs coopérateurs intelligents et dévoués. Aussi, cinq prêtres sont-ils déjà exclu-

sivement consacrés à ce nouveau cours commercial, et, dès l'automne, ils auront en outre, pour les seconder, six ou sept autres professeurs et gérants laïcs et ecclésiastiques, français et anglais. En outre, le nouveau cours commercial doit son existence non à l'esprit du gain ou au génie de la spéculation, mais uniquement, comme nos collèges classiques, à l'esprit de dévouement et de sacrifice; on peut donc conjecturer que la vertu qui le fit naître tel qu'il est saura encore le maintenir, et que les promesses faites au public seront bientôt réalisées.

Au reste, ce que ne vaudra point au Collège-Masson la seule publication de son programme, le temps, épreuve et triomphe de tout, le lui apportera sans doute; puis, les Directeurs du nouveau cours commercial, impuissants à donner de meilleures garanties, sollicitent simplement la faveur d'être jugés sur les faits et les résultats de leur œuvre, et, d'ici à ce temps, ils ne réclament absolument rien.

Conditions.

Quoique l'éducation ne soit pas une affaire de spéculation pour les membres du clergé voués à cette œuvre, il est néanmoins facile de comprendre que la question des finances n'est pas des moins importantes pour eux, et que, moins que d'autres peut-être, ils ne doivent négliger, en aucune manière, leurs ressources pécuniaires.

Le tableau des dépenses qu'entraîne l'entretien d'une maison d'éducation maintenue sur un bon pied peut paraître quelque peu exagéré pour quiconque n'a pas l'expérience des faits. Il faut avoir vu les choses de près pour se faire une idée exacte des déboursés qu'il y a à faire pour répondre à toutes les nécessités, rencontrer tous les besoins de l'administration de pareils établissements. Il n'est donc pas étrange que les conditions de nos collèges paraissent quelquefois onéreuses aux parents qui désirent faire instruire leurs enfants.

En outre, plus une maison s'engage à donner au public

sous le rapport de l'enseignement et de l'éducation proprement dite, plus naturellement elle se trouve dans l'obligation d'exiger de ceux qu'elle admet à la participation des avantages qu'elle offre.

Par ce qui précède l'on comprendra sans peine pourquoi, à l'inauguration du nouveau cours, les Directeurs du Collège-Masson ont cru devoir augmenter le prix des pensions et de l'enseignement.

Le prix de la pension et de l'enseignement est invariablement payable d'avance (par quartier).

Pension et Instruction.....	\$100 00
Demi-Pension.....	20 00
Classes des externes.....	10 00
Couchette en fer—lit avec garniture.....	6 00
Blanchissage.....	6 00
Usage des volumes de la bibliothèque.....	0 50

BRANCHES FACULTATIVES.

Musique (piano).....	20 00
Dessein académique et linéaire.....	6 00
Télégraphie.....	6 00
Sténographie.....	4 00

N. B.—En sus des prix ci-dessus mentionnés pour la pension et l'enseignement, les élèves ne venant passer ici que quelques mois pour suivre la classe spéciale *d'affaires*, ont à payer \$20.00 s'ils sont pensionnaires ou demi-pensionnaires.

Les élèves pourront s'abonner au médecin s'ils le désirent. Prix : \$1.50.

Il est loisible aux parents de fournir la couchette, le lit et ses accessoires. Le blanchissage peut aussi se faire en dehors de la maison, si on le préfère.

Le Collège tient toujours, pour la plus grande commodité, toutes les fournitures de classes dont les élèves ont besoin.

N. B.—On appelle demi-pensionnaires ceux des élèves qui, tout en suivant le règlement des pensionnaires, pren-

nent leurs repas hors du Collège. Les parents désirant faire entrer leurs enfants comme demi-pensionnaires ne peuvent s'adresser qu'aux maisons de la ville approuvées par les Directeurs.

Il n'y a que les parents de la ville de Terrebonne qui peuvent envoyer leurs enfants au Collège comme externes.

Costume.

Dorénavant le costume des élèves du Collège devra consister en un habit à taille ordinaire de drap noir (tel que ceux que l'on porte assez communément dans le monde), avec collet de velours noir et casquette militaire (portée généralement par les élèves des collèges).

Moyen de populariser la Haute Education commerciale.

On est respectueusement prié de rendre aux Directeurs du nouveau cours commercial du Collège-Masson le faible et important service de remettre en circulation le présent prospectus aussitôt qu'on en aura pris une connaissance suffisante.

AU BIEN ET A LA GLOIRE DE LA RELIGION ET DU PAYS.

COLLÈGE-MASSON,

Terrebonne (Province de Québec), 2 Juillet 1867.

